



MAIRIE D'AZUR

Azur, le 7 janvier 2025

Communauté de Communes Marenne Adour
Côte Sud
Service P.L.U.i

N/Réf. : DD/SR

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal d'Azur donne un avis favorable pour la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Dominique DUHIEU

